Crèche le Royaume des Bisounours

Projet Pédagogique



Le Royaume des Bisounours SRL

Rue Victor Hugo 13, 1030 Schaerbeek

CRÈCHE LES NOUNOUSS

µµ

***La crèche « Le Royaume des Bisounours » est un milieu d’accueil, autorisé par l’ONE, pour tous les enfants jusqu’à l’entrée à l’école. Elle dispose d’une capacité de 15 places. Les enfants évoluent dans deux sections en fonction de leur âge. Une première section est dédiée aux plus petits âgés entre 0 et 18 mois, la seconde section accueille quant à elle les enfants âgés à partir de 18 mois , le changement de section se fait tout en prenant compte du développement de l’enfant. Le milieu d’accueil est ouvert du lundi au vendredi d***

***$***

***1.Rythme de la journée***

Tout au long de la journée nous veillons à changer les enfants selon leur besoin pour veiller à leur confort. Après chaque soins et passages aux toilettes, le plan de travail, coussins à langer et toilettes sont désinfectés. Les plus grands vont aux toilettes avec l’accompagnement d’une puéricultrice. Nous effectuons aussi les soins à réaliser à la demande des parents lorsque nous recevons une prescription médicale.

Tout au long de la journée, le rythme de la journée des bébés diffère de celui des plus grands. En effet nous prenons en compte le rythme de chaque bébé de manière individuelle pour répondre à leur besoin tant en ce qui concerne le sommeil que l’alimentation.

***7H30*** : La crèche ouvre ses portes. L’accueil des enfants peut commencer. Ils sont tous dirigés dans la section des grands jusqu’à 8h où ils peuvent jouer librement avec les jouets mis à leur disposition dans des bac prévu à cet effet. Les enfants qui montrent des signes de fatigue sont emmenés dans l’espace de sommeil en vue de continuer à se reposer.

***8H00 :*** Les enfants sont séparés dans les différentes sections.

***9H30 :*** Les derniers enfants sont arrivés.

***10h00– 10h30 :*** L’imaginaire des enfants est développé. Des activités variées (danse, bricolage, chant,…) sont proposées aux plus grands. Les plus petits quant à eux sont conviés à des activités de psychomotricité.

***11h00*** : Viens enfin le temps d’offrir le repas aux enfants. Ils sont tous assis ensemble à la même table, afin de développer leurs développements sociaux. Le service est effectué par les puéricultrices. En vue de développer l’autonomie des enfants, ceux qui s’en sentent capable mangent seuls. À la fin des repas, les enfants se lavent les mains et la bouche.

CRÈCHE LES NOUNOUSS

***11H45 :*** Un lange est mis aux plus grands pour la sieste. Les enfants restent en body, ou en chemisette et culotte pour la sieste. Avant de mettre les enfants au lit, les enfants qui le souhaitent sont installés sur un tapis et la puéricultrice leur lit une histoire et leur chante une chanson douce pour instaurer un moment de calme dans la section. 

***12H30 – 15h00 :*** Il est l’heure de passer au lit, les enfants sont placés dans un sac de couchage muni de leur doudou et de leur tétine. Le rythme des enfants est respecté, les enfants se réveillent par eux-mêmes.

Durant la sieste, les puéricultrices en profitent pour nettoyer le sol des espaces où ne se trouvent pas les enfants.

***15h30 :*** Il est l’heure de distribuer le goûter aux enfants.

**16h00 :** Les enfants participent à des jeux de psychomotricité ou des jeux libres.

**17H00 :** Petit à petit, les parents commencent à arriver, nous veillons à leur remettre le carnet de liaison qui reprend toutes les informations nécessaires lorsqu’ils récupèrent leur enfant.

**18h00 :** Les derniers enfants sont partis, le milieu d’accueil se prépare à fermer ses portes

 ***2. Alimentation***

Partir à la découverte du goût, des couleurs et des textures est une activité à part entière.

Les enfants ont des besoins spécifiques qu’il est impératif d’assouvir tout au long de la journée. Nous varierons les fruits, les légumes, les viandes, les féculents qui composent les menus des différentes semaines en fonction des goûts, des couleurs, des saisons, afin d’éviter les répétitions et pour faire découvrir de nouvelles saveurs à l’enfant. 

Tout au long de la journée, les enfants ont de l’eau à leur disposition.

Le déjeuner se compose d’un légume, un féculent, une matière grasse, une viande/poisson. Les enfants obtiendront de l’eau en fin de repas en vue de faciliter leur transit intestinal. Ils s'hydratent également tout au long de la journée.

En ce qui concerne les goûters des enfants âgés entre 6 et 12 mois, des panades seront réalisées par les puéricultrices. Ils sont exclusivement à base de fruits.

Pour les enfants âgés de 12 mois et plus obtiendront un goûter composé d’un fruit minimum, d’un féculent d’une source de matière grasse et d’un produit laitier.

***3. Le change et les soins***

Le change est un moment intime, au calme, où l'enfant découvre son corps. Le change est également un moment de tendresse et de disponibilité pour l’enfant. Il se fait dans un rapport de communication verbale et non verbale. Lorsque les soins de l'enfant sont réalisés, la puéricultrice fait attention à verbaliser tous ces gestes pour éviter de brusquer l’enfant. Le lieu de change est désinfecté avant et après chaque change. Les changes sont effectués à l’aide d’eau et de savon. Les parents qui désirent apporter un liniment pharmaceutique pour que l’on puisse nettoyer le siège de l’enfant de manière ponctuelle.

CRÈCHE LES NOUNOUSS

***4. La propreté***

Lorsque l’enfant se sent prêt ,il montre de l’intérêt à l’acquisition de la propreté et pour autant que les parents aient déjà commencé l’initiation à la maison nous suivons le rythme de l’enfant en vue de toujours être à ses côtés. Durant la journée, il ne porte plus de lange. La puéricultrice veille à lui proposer de se rendre aux toilettes à plusieurs reprises en vue de déclencher un automatisme chez l’enfant. La période de propreté varie d’un enfant à l’autre, de ce fait il est primordial de toujours respecter le rythme de l’enfant de sorte à le suivre dans son processus d’apprentissage plutôt que d’établir un processus prédéfini, notre priorité reste l’enfant. Il est important qu’une continuité de cette étape soit établie en dehors du milieu d’accueil. 

***5. Le sommeil - le repos***

***L’espace de sommeil***

Il existe deux espaces de sommeil, l’un accueil les plus petits et le second les plus grands.

Sept petits lits sont répartis dans le dortoir insonorisé. Dormir en collectivité n'est pas évident pour tous les enfants, aussi nous prévoyons des coins sommeil à l'écart lorsque cela est nécessaire. Les siestes sont surveillées avec des passages d’une accueillante toutes les 15 minutes.

***Le sommeil***

Les siestes pour les plus grands sont proposées à des heures régulières. Le coucher est prévu après le déjeuner, c'est-à-dire aux environs de 12h30. Pour les plus petits, nous respectons le rythme personnel.

Afin que l'enfant retrouve un climat sécurisant dans ce moment délicat de la journée où l'absence des parents se ressent plus particulièrement :

CRÈCHE LES NOUNOUSS

- nous respectons les rites d'endormissement (objet transitionnel, musique, bercements...)

- chaque enfant inscrit en milieu d’accueil dort dans son lit, fait avec un drap housse et un sac de couchage fourni par les parents.

Le besoin de sommeil étant inégal entre les enfants, le lever se fait à la demande. 

***c.Les temps calmes***

Il faut respecter les phases de latence de l'enfant durant lesquelles il se repose sur les coussins ou les genoux. De même, il est nécessaire d'organiser à l'aide de chansons ou d'histoires, des remises au calme pour le groupe. Ces petits moments permettent à chacun de se reposer, de se calmer et d'éviter la surexcitation.

***Les doudous***

Les doudous prodiguent une sensation de sécurité à l’enfant. Ceux qui en possèdent doivent le laisser au sein du milieu d’accueil. Les doudous sont à disposition des enfants tout au long de la journée afin de leur permettre d’être rassuré et de s’ouvrir aux autres.

***6. Le langage***

Il est essentiel d'employer des mots adaptés à l’âge et à la compréhension de l’enfant. Cependant, nous n’utilisons que des mots corrects. Il n’est donc pas question d'employer des mots tels que « bibi » ou « tutute » auprès de l’enfant.

Nous tâchons de mettre des mots sur tous les actes et les émotions de l'enfant et ce depuis leur plus jeune âge en vue d’enrichir leur vocabulaire. Cette méthode permet également à l’enfant de mettre des mots sur ses émotions et de pouvoir exprimer son ressenti.

CRÈCHE LES NOUNOUSS

***7. Lien avec les parents***

Nous sommes conscients du rôle primordial des parents dans l’éducation de l’enfant. Nous veillons donc à les intégrer dans notre projet d’accueil. Le but final étant d’établir une relation mutuelle de confiance. Conformément aux principes du secret professionnel, les parents pourront s’exprimer librement, les informations que nous recevons ne seront pas divulguées sauf si cela concerne la santé de l’enfant et avec l’accord des parents. D’autre part, toutes les informations de l’ordre du privé ne sont utiles que lorsqu’elles ont un impact sur l’enfant. 

La collaboration « parents-puéricultrices » se fera par leur vécu en tant que parents. Les parents peuvent profiter des connaissances du personnel en tant que puéricultrices et ainsi poser des questions et ne jamais hésiter à entrer en contact avec les accueillantes lorsqu’ils souhaitent remettre en questions une pratique pour autant que cela se fasse dans le respect de chacun.

L’équipe se tient à l’entière disposition des parents en vue de leur proposer de nouvelle activité qu’ils pourront effectuer à la maison. Le bien-être de l’enfant étant le but commun des deux parties, il est primordial qu’ils communiquent.

***La place des parents***

Tous les enfants disposent d’un cahier de communication qui permet aux parents de transmettre aux professionnels toutes les informations utiles sur l’enfant lorsque ce dernier n’est pas présent au sein du milieu d’accueil. Ainsi, il est important que les parents prennent leur rôle à cœur afin de permettre aux puéricultrices d’établir une continuité et un échange avec l’enfant concernant les renseignements qu’elle aura reçu.

Pour les plus petits, les parents veilleront à indiquer un maximum d’information tel que la quantité et la nature du repas mais également les heures de biberons et la quantité de selles.

Pour les plus grands, cela ne doit pas être détaillé, un simple récapitulatif de la journée suffit. D’autre part, ce cahier permet également aux professionnels de transmettre les informations

CRÈCHE LES NOUNOUSS

concernant l’enfant aux parents. Il permet également de notifier aux parents les besoins que l’enfant a au sein du milieu d’accueil (langes, vêtements de rechanges, etc.)

***Notre place et votre relation avec l’enfant***

Bien que notre crèche soit un milieu d’accueil collectif, nous veillons à offrir un accueil individualisé pour chaque enfant et respectueux de son rythme. Cette relation repose sur l'idée d'un partage autour d'un projet commun : chacun y a sa place et a droit au respect dans son domaine de compétence.

L’enfant nous considère comme étant la personne de référence tout au long de la journée, il est donc important que nous veillons à être présent pour lui et à le rassurer.

Chaque enfant est différent, la puéricultrice se doit de se renseigner à son sujet et de l’observer afin de l’approcher de la meilleure des manières et de lui prodiguer une sensation de sécurité au sein du milieu d’accueil.

***8. Préparation à l’entrée de l’enfant***

***Inscription d'un enfant***

Pour accueillir au mieux les familles, celles-ci sont reçues sur rendez-vous par la responsable. Lors de cette rencontre, les parents visitent la structure dont on leur explique le fonctionnement, matière à réflexion avant de s'engager.

***Période de familiarisation***

Cette période, généralement de 2 semaines, est adaptée en fonction des besoins de l’enfant. Cependant, elle est obligatoire. Elle est programmée lors de la signature de tous les documents.

Cette période de familiarisation permet à l’enfant de vivre en douceur la séparation avec ses parents et de s'adapter progressivement au milieu d’accueil, à faire connaissance avec ces

CRÈCHE LES NOUNOUSS

nouvelles personnes qui s'occuperont de lui et toutes celles qui l’entourent au sein du milieu d’accueil.

La période de familiarisation suit un schéma prédéfini par la Crèche d’un minimum de 10 jours réparties de sorte à ce que l'enfant soit en présence de son parent les 5 premiers jours et progressivement seul les 5 suivants. La familiarisation se définit comme suite :

• Premier jour avec les parents: les parents arrivent à 8h30 avec l’enfant, et lui permettent de découvrir le milieu d’accueil en leur présence. Cette première approche se déroule sur une heure.

• Deuxième jour avec les parents : l’enfant revient à 9h, il a pu établir une reconnaissance des lieux la veille. Il est temps pour lui de passer un petit moment avec ses camarades et puéricultrices toujours sous le regard de ses parents en section. Il participe aux activités et au déroulement de la matinée jusqu'à 10h30

• Troisième jour avec les parents :l’enfant arrive cette fois à 9h30 et reste en section avec ses camarades ,ses puéricultrices et son parent. Il prend son déjeuner avec ses camarades. Il quitte le milieu d’accueil à 11h30.

• Quatrième jour avec les parents: L’enfant arrive cette fois à 14h30 et reste en section avec ses camarades ,ses puéricultrices et son parent. Il prend son goûter avec ses camarades et participe aux activités de l’après-midi. Il quitte le milieu d’accueil à 16h00

• Cinquième jour avec les parents: L’enfant arrive à 15h30, reste en section avec ses camarades ,ses puéricultrices et son parent. Il participe aux activités de l’après-midi et au départ des camarades.

• Premier jour seul : les parents arrivent à 7h30 avec l’enfant, ils le laissent seul et lui permettent d’avoir un moment calme dans le milieu d’accueil et le voir se remplir petit à petit . Cette première approche se déroule sur une heure.

CRÈCHE LES NOUNOUSS

• Deuxième jour seul : l’enfant revient à 9h, il a pu établir une reconnaissance des lieux la veille. Il est temps pour lui de passer un petit moment avec ses camarades et puéricultrices en section il participe aux activités si il le désir et au déroulement de la matinée jusqu'à 10h30.

• Troisième jour seul : l’enfant arrive cette fois à 8h30 et reste seul en section avec ses camarades et ses puéricultrices et il prend son déjeuner avec ses camarades. Il quitte le milieu d’accueil à 11h30.

• Quatrième jour seul : L’enfant arrive cette fois encore à 8h30 et reste seul en section avec ses camarades et ses puéricultrices, il prend son déjeuner avec ses camarades et participe à la sieste s' il est fatigué. Il quitte le milieu d’accueil à 14h30

• Cinquième et dernier jour de familiarisation : L’enfant arrive avant 9h30, il reste seul en section avec ses camarades et ses puéricultrices, il prend son déjeuner avec ses camarades et participe à la sieste s’il est fatigué. Il participe aux différentes activités proposées par la puéricultrice. Il quitte le milieu d’accueil à 16h00.

***Accueil au quotidien***

Ce sont les parents qui accompagnent leur enfant pour l'introduire dans le lieu de vie. L'enfant prend le temps nécessaire pour se repérer par rapport au lieu, au groupe enfants et adultes.

A son arrivée, la famille est accueillie par un adulte connu. Celui-ci aide à la séparation et les parents lui transmettent les informations pour assurer la liaison maison/structure. Pour un nouveau venu, c'est la responsable "point de repère" mise en place lors de la période de familiarisation qui assure l'accueil.

L'enfant est en attente d'un signe d'au revoir lors du départ de ses parents, même s'il pleure cela le sécurise dans la séparation.

CRÈCHE LES NOUNOUSS

***Le départ***

Un compte rendu de la journée est donné au moment du départ pour assurer la continuité de la vie de l'enfant dans la transition structure/maison. Pour quitter le milieu d’accueil dans de bonnes conditions, comme le matin, il faut laisser le temps à l'enfant de se préparer à l'idée de partir. Un des membres de d'équipe sera présent pour accompagner les retrouvailles.

***9. Offrir une qualité d’accueil***

***L'enfant-les parents-le personnel***

*Affectivité*

❖ Les prénoms

Les membres du personnel se nomment auprès des enfants par leurs prénoms. Les parents feront de même lorsqu'ils discuteront de la structure.

❖ Les câlins

L'affection est un des piliers d'un bon développement, l'enfant en a besoin. Tout au long de la journée, des échanges privilégiés et spontanés se produisent entre les enfants et les adultes. A eux de se rendre disponibles à toute demande sous quelque forme que ce soit, pour un moment de câlin qui procure le bien être.

❖ Les anniversaires

Grandir, c'est important ! Aussi, nous fêtons l'anniversaire de chaque enfant au cours d'un goûter. Le gâteau d'anniversaire peut être apporté par les parents qui le désirent bien sûr, comme apporter des "surprises" aux copains.

µ

❖ Les conflits

De la naissance à 3 ans l'enfant traverse diverses périodes psychologiques vis à vis de son entourage : "l'indifférence", la crise d'angoisse, la période possessive et agressive par rapport aux enfants du même âge, la période du non, l'équilibre final.

***10.Les activités***

"L'enfant ne joue pas pour apprendre, mais apprend parce qu'il joue."

En effet, le développement des sens précède celui des activités dites intellectuelles et morales.

L’enfant développe ses sens dès sa naissance, c’est pour cela que les professionnels de la crèche « Les Nounouss » proposent divers supports ludiques afin de contribuer au développement de leur sens :

Hochet, comptines, tapis d’éveil, jouets aux couleurs et formes variées et bien d’autres encore Au fil du temps, l’enfant éveille sa créativité et son corps.

C’est grâce et à travers le jeu que l'enfant peut développer ses capacités motrices, sensorielles, affectives et intellectuelles. En entrant en relation avec les autres, c'est la socialisation.

C'est aussi par le jeu que l'enfant parviendra à conquérir son autonomie et le langage. Les activités ludiques contribuent dans leur ensemble à donner les capacités nécessaires au bon déroulement de la scolarité, à construire la personnalité et à former l'enfant à sa vie d'adulte.

Il revient donc au personnel de la structure d'organiser un lieu de vie ainsi que des activités pour accompagner l'enfant dans ses diverses découvertes, nous les familiarisons avec les différentes couleurs en dessinant un arc en ciel ou en allant rechercher des jouets de la couleur énoncée par exemple. Nous essayons également de les aider à acquérir le langage et de

développer des aptitudes auditives par des comptines et des histoires.

CRÈCHE LES NOUNOUSS

***11.Les règles et les interdits***

Les différentes règles et interdits du milieu d’accueil sont repris dans le contrat d’accueil. Cependant, il est important de rappeler aux parents que pour la sécurité des enfants les bijoux sont interdits au sein du milieu d’accueil.

Nous prions également les personnes qui déposent l’enfant au sein du milieu d’accueil de ranger la poussette dans l’espace prévu à cet effet.

Fait à………………………en 2 exemplaires

Le………………………………………………………………

Signature des parents Signature du représentant Ou des personnes qui confient l’enfant du milieu d’accueil